



Catalogue Formation 2021

Sécurite Privée Sureté Hygiène Santé au Travail Habilitations Electriques Conseil Audit Autres Formations



Titre APS- Agent de Prévention et de Sécurité Niveau 3 (équivalent CAP)

•	Miveau 3 (Equivalent CAP)	
Programme	 I. Environnement Juridique de la sécurité privée II. Module Stratégique III. Module Gestion des Risques IV. Module Gestion des Conflits V. Module Professionnel 	
Objectif	Obtenir la certification professionnelle requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage définies par le livre VI du Code de Sécurité Intérieure, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à son décret d'application du 06 Septembre 2005 exigeant une justification d'aptitude professionnelle.	
Pré - requis	Être titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire du CNAPS en cours de validité Savoir lire et écrire, comprendre le français, savoir compter	
Modalités d'évaluation	Présence du stagiaire obligatoire à l'ensemble des séquences programmées, contrôle continu. A l'issue de la formation, un jury d'examen soumettra le candidat à 2 épreuves :- théorique avec un Q.C.U de 40 questions,- pratique : une ronde et mise en situation professionnelle. S'il obtient une note au moins égale à 12/20 au QCU et est déclaré apte à la ronde, ledit Jury le déclarera admis au CQP-APS, Titre RNCP Niveau 3 (équivalent CAP).	
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS Maximum 12	
Durée	180 Heures (hors examen)	
Tarif	800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, chaque parcours est adapté en fonction du profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF	
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques: Salles de cours adaptées, Formateurs en prévention des risques professionnels, Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection. Poste de sécurité, installations techniques et matériels pédagogiques imposées par la réglementation (arrêté du 1er juillet 2016). Méthodes pédagogiques: Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers)	





Titre Professionnel Agent de Sureté et de Sécurité Privée (RNCP Niveau 4 équivalent Bac Professionnel)

(ININCF	Miveau 4 equivalent bac Professionnel)
Programme Objectif	Assurer une prestation de Surveillance Humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.
Pré- requis	 Être titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire du CNAPS en cours de validité. Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable avant d'entrer en formation. Maîtriser la langue française au niveau B1 du CECRL. Le candidat n'ayant pas le SSIAP 1 doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation théorique et pratique. Les candidats titulaires du SST doivent néanmoins suivre la totalité de la formation mais seront dispensés du passage de la certification SST.
Modalités d'évaluation	L'obtention du titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée est soumise à la condition de : -Validation les 3 CCP correspondant aux 3 modules du programme à l'issue d'une évaluation par un jury composé de professionnels (épreuves de mise en situation, contrôle continu, dossier, entretien final).
	 Présentation du certificat « sauveteur-secouriste du travail (SST) » en cours de validité; de la présentation du diplôme ou du procès-verbal d'examen et de l'attestation individuelle de résultats de la qualification « service sécurité incendie et assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP1) » à jour de recyclage; et de l'attestation de formation BS BE manœuvre à jour de recyclage, selon l'arrêté du 18 juillet 2019. (en l'absence de ces documents le candidat dispose de 3 mois pour adresser ces pièces à la DIRECCTE).
	A partir de l'obtention du CCP 1, vous pouvez vous présenter au CCP 2 pour obtenir en cas de réussite l'attestation de réussite (livret de certification de la DGEFP) pour solliciter auprès du CNAPS la délivrance de la carte professionnelle visée (Titre accessible par la VAE.)
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 12 maximum
Durée	350 h théorique 35 h en Entreprise Hors examen (une semaine)
Tarif	2000 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur. Méthodes pédagogiques: Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites…)





Titre Professionnel Agent de Sureté et de Sécurité Privée Option Anglais (RNCP Niveau 4 équivalent Bac Professionnel)

Option Anglais	(KINCP INIVEAU 4 equivalent Bac Professionnel)
Programme	Assurer une prestation de Surveillance Humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
	II. Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces III. Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites
	sensibles dans une démarche de protection renforcée IV. Module anglais spécifique
Objectif	Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.
Pré- requis	 Être titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire du CNAPS en cours de validité. Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable avant d'entrer en formation. Maîtriser la langue française au niveau B1 du CECRL, Anglais
	scolaire • Le candidat n'ayant pas le SSIAP 1 doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation théorique et pratique.
	 Les candidats titulaires du SST doivent néanmoins suivre la totalité de la formation mais seront dispensés du passage de la certification SST.
Modalités d'évaluation	L'obtention du titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée est soumise à la condition de : -Validation les 3 CCP correspondant aux 3 modules du programme à l'issue d'une évaluation par un jury composé de professionnels (épreuves de mise en situation, contrôle continu, dossier, entretien final).
	- Présentation du certificat « sauveteur-secouriste du travail (SST) » en cours de validité; - de la présentation du diplôme ou du procès-verbal d'examen et de l'attestation individuelle de résultats de la qualification « service sécurité incendie et assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP1) » à jour de recyclage; - et de l'attestation de formation BS BE manœuvre à jour de recyclage, selon l'arrêté du 18 juillet 2019. (en l'absence de ces documents le candidat dispose de 3 mois pour adresser ces pièces à la DIRECCTE).
	A partir de l'obtention du CCP 1, vous pouvez vous présenter au CCP 2 pour obtenir en cas de réussite l'attestation de réussite (livret de certification de la DGEFP) pour solliciter auprès du CNAPS la délivrance de la carte professionnelle visée (Titre accessible par la VAE.)
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 12 maximum
Durée	380 h théorique 35 h en Entreprise Hors examen (une semaine) dont 30h anglais
Tarif	2500 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)

 $I.F.P.S\ FORMATION\ SAS\ -\ 345\ avenue\ du\ Général\ de\ Gaulle\ -\ 92140\ CLAMART\ France\ \underline{contact@ifps-formation.fr}\ +33\ 07\ 61\ 73\ 20\ 10\ /\ +33\ 01\ 46\ 31\ 46\ 02\ Agrément\ SSIAP\ 0034/2018,\ déclaration\ d'activité\ n°11788374578,\ RCS\ de\ Versailles\ N°838914224,\ SIRET\ 838914224000012$





Recyclage APS - Agent de Prévention et de Sécurité (MAC APS)

de securite (MACAFS)		
Programme	 I. Module Gestes Elémentaires de Premiers Secours II. Module Cadre Juridique d'Intervention de l'Agent Privé de Sécurité III. Module Compétences Opérationnelles Générales IV. Module Compétences Opérationnelles Spécifiques 	
Objectif	Obtenir la certification professionnelle requise pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage définies par le livre VI du Code de Sécurité Intérieure, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à son décret d'application du 06 Septembre 2005 exigeant une justification d'aptitude professionnelle.	
Pré-requis	Être titulaire du CQP APS ou équivalent devant renouveler sa carte professionnelle et satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire. (10 questions à réponse courte)	
Modalités d'évaluation	Présence du stagiaire obligatoire à l'ensemble des séquences programmées. QCM / Ronde Le stage s'effectue dans un délai de 24 mois avant l'échéance de la validité de la carte professionnelle.	
	La personne titulaire d'une formation SST (sauveteur secouriste du travail) est dispensée à sa demande du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours) La personne ayant déjà suivi, dans un délai de 24 mois avant l'échéance de la validité de la carte professionnelle, un module Mac SST, dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté est dispensée de suivre ce module à sa demande.	
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation Minimum 5 Maximum 12	
Durée	31 Heures avec SST 24 Heures sans SST	
Tarif	250 Euros Individuel Consulter l'IFPS, ,devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours).	
Moyens Techniques et Pédagogiques	<u>Moyens pédagogiques</u> : Salles de cours adaptées, Formateurs en prévention des risques professionnels, Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection. Poste de sécurité, installations techniques et matériels pédagogiques imposées par la réglementation (arrêté du 1er juillet 2016).	
	<u>Méthodes pédagogiques</u> : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers)	

 $I.F.P.S\ FORMATION\ SAS-345\ avenue\ du\ Général\ de\ Gaulle-92140\ CLAMART\ France\ \underline{contact@ifps-formation.fr-}+33\ 07\ 61\ 73\ 20\ 10\ /+33\ 01\ 46\ 31\ 46\ 02\ -Agrément\ SSIAP\ 0034/2018,\ déclaration\ d'activité\ n°11788374578,\ RCS\ de\ Versailles\ N°838914224,\ SIRET\ 838914224000012$







Diplôme SSIAP 1 (Initial)

Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes

Agent de Service	Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes
Programme	 I. Le feu et ses conséquences II. Sécurité incendie III. Installations Techniques IV. Rôle et missions des agents de sécurité incendie V. Concrétisation des acquis
Objectif	 → Connaître le comportement du feu et son action sur les bâtiments → Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH → Identifier les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir → Connaître les limites de son action → Préparer les stagiaires aux épreuves d'évaluations prévues afin d'être capable d'occuper le poste d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes conformément à l'article 2 et à l'annexe I de l'arrêté de référence (référentiels d'emplois)
Pré- requis	Étre apte physiquement, aptitude attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois, conformément à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. Savoir lire et écrire le français, savoir compter. Étre titulaire de l'AFPS / PSC1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité. *Habilitation électrique nécessaire sur les sites de d'exercice de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Présence du stagiaire obligatoire à l'ensemble des séquences programmées. Contrôle continu. QCM de 30 questions et épreuve pratique avec ronde conformément à l'arrêté du 2 mai 2005.
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation, visite d'établissement IGH, ERP Minimum 6 personnes Maximum 12 (plus 3 représentations)
Durée	70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site
Tarif	800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites…)





Module Complémentaire SSIAP 1 –

Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes

Hommes de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers

D	
Programme	I. Sécurité incendie
	II. Installations techniques
	III. Rôles et missions des agents de sécurité incendie
	IV. Concrétisation des acquis (visites applicatives)
Objectif	→ Acquérir par équivalence la qualification SSIAP1 (Service de
	Sécurité Incendie et Assistance à Personnes).
Pré- requis	- Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de
	formation continue.
	- Satisfaire à l'évaluation organisée par notre Centre.
	- Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois
Modalités	La présence du stagiaire à l'ensemble des séquences
d'évaluation	programmées. Délivrance du diplôme SSIAP1 par équivalence à
	tout stagiaire ayant suivi le programme entier du module
	complémentaire.
	complementation.
	Test QCM Validation par le Centre de formation.
	·
Lieu / Nbre de	Centre de formation IFPS,
Participants	5 minimum 10 maximum
Durée	43 heures 30 hors temps de déplacement
Tarif	500 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de
	la réglementation en cours) si titulaire SST
	600 Euros avec certification SST
	Eligible CPF
Moyens Techniques	Moyens pédagogiques :
et Pédagogiques	Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme
	RNCP de niveau bac +2 Titre MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur.
	<u>Méthodes pédagogiques</u> :
	Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives,
	brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de
	sites)





Remise à niveau SSIAP 1 –	
Agent o	de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes
Programme	Fondamentaux de sécurité incendie Prévention Moyens de secours Wises en situation d'intervention Exploitation du PC sécurité Nondes de sécurité et surveillance de travaux
Objectif	→ Remise à niveau des Agents de Sécurité Incendie habilités SSIAP1. → Renouvellement de la certification SSIAP1. Obligatoire si dépassement du délai légal de 3 ans Conformément à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005 et du 30 décembre 2010, le participant sera capable d'actualiser ses connaissances en réglementation et d'assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens meubles ou immeubles.
Pré- requis	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Qualification de secourisme en cours de validité Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.
Modalités d'évaluation	La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur. Attestation de remise à niveau SSIAP 1 Diplôme par équivalence (pour les anciens diplômes ERP 1 ou IGH 1
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 15 participants maximum
Durée	21 heures (3 jours) hors examen
Tarif	250 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours) si titulaire SST 350 Euros avec certification SST
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet Méthodes pédagogiques: Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)





Recyclage SSIAP 1 –

Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes (Maintenir les connaissances initiales concernant la sécurité incendie)

(IVIAIIILEI III	les connaissances initiales concernant la securite incendie)
Programme	I. Prévention II. Moyens de Secours III. Mise en Situation d'intervention
Objectif	Consolider ses acquis et compétences afin d'être capable d'assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens meubles ou immeubles. Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, le personnel des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé
Pré- requis	 Avoir le SSIAP1 ou équivalent (ERP ou IGH) et n'avoir pas dépassé sa date de fin de validité triennale Attestation de pratique SSIAP1 de 1607 heures sur les 36 derniers mois. Être titulaire de l'attestation de l'AFPS/PSC 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité. et Aptitude médicale pour l'exercice de la profession
Modalités d'évaluation	La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS, 15 stagiaires maximum
Durée	14 heures ou 2 jours hors pause et temps de déplacement
Tarif	200 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours) si titulaire SST 300 Euros avec certification SST
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet Méthodes pédagogiques: Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites…)





Diplôme SSIAP 2 Initial

Chef d'équipe de Service Sécurité Incendie

Chei d'eqi	uipe de Service Securite incendie
Programme	I. Rôle et Mission du Chef d'équipe
	II. Manipulation du Système de Sécurité Incendie
	III. Hygiène et Sécurité en matière de Sécurité Incendie
	IV. Chef du poste central de sécurité en situation de crise
Objectif	→ Intervenir efficacement en situation particulière.
	→ Encadrer et Former les agents à la sécurité incendie.
	→ Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.
	→ Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours au
	sein d'établissements IGH ou ERP
Duć voguje	Être titulaire du S.S.I.A.P. 1, du recyclage ou de la remise à niveau de
Pré- requis	moins de 3 ans
	Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607
	heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
	Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.
	Être titulaire du PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.
Modalités	Epreuve écrite QCM de 40 questions
	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique
Modalités d'évaluation	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise
	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un
	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury
d'évaluation	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal
d'évaluation Lieu / Nbre de	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12
d'évaluation Lieu / Nbre de	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours).
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques:
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens Techniques et	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens Techniques et	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens Techniques et	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet
d'évaluation Lieu / Nbre de Participants Durée Tarif Moyens Techniques et	Epreuve orale Animation d'une séquence pédagogique Epreuve pratique Exercice de gestion du PC en situation de crise Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury Recyclage triennal Centre de formation Maximum 12 70 heures (10 jours) hors examen et temps de déplacement sur site 800 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF Moyens pédagogiques: Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet Méthodes pédagogiques:





Diplôme SSIAP 2 Remise à niveau Chef d'équipe de Service Sécurité Incendie

<u> </u>	uipe de Sei vice Securite incendie
Programme	1 Fondamentaux de sécurité incendie 2 Mise en situation d'intervention 3 Prévention 4 Moyens de secours 5 Gestion du PC Sécurité 6 Organisation d'une séance de formation 7 L'équipe de sécurité incendie Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
Objectif	Remettre à niveau ses connaissances, en termes de réglementation, de pédagogie, de management et de compétences techniques
Pré- requis	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
	Qualification de secourisme en cours de validité Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie
Modalités d'évaluation	Présence attestée à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur. Recyclage triennal
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS Maximum 15
Durée	21 heures (3 jours) hors examen et temps de déplacement sur site
Tarif	250 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). si SST à jour
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites, examen blanc, analyse de pratiques)

 $I.F.P.S. FORMATION SAS - 345 \ avenue \ du \ Général \ de \ Gaulle - 92140 \ CLAMART \ France \ \underline{contact@ifps-formation.fr} + 330761732010 \ / + 330146314602$ $Agrément \ SSIAP \ 0034/2018, \ déclaration \ d'activité \ n°11788374578, \ RCS \ de \ Versailles \ N°838914224, \ SIRET \ 838914224000012$





Diplôme SSIAP 2 Recyclage Chef d'équipe de Service Sécurité Incendie

erier a eq	alpe de Sei vice Securite internale
Programme	1-Prévention
	2 Moyens de secours
	3 : Gestion du PC Sécurité
	4 : Organisation d'une séance de formation
	5 : L'équipe de sécurité incendie
	Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
Objectif	Maintenir et d'actualiser ses connaissances théoriques et pratiques,
	pour assurer l'encadrement d'une équipe Assurer la sécurité des personnes et des biens en
	établissements recevant du public (ERP) et immeubles de
	grande hauteur (IGH)
	Consolider son niveau de qualification
Pré- requis	- Avoir le SSIAP2 ou équivalent (ERP2 ou IGH2) et ne pas avoir
-	dépassé sa date de fin de validité triennale.
	-Être titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1
	de moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de
	validité)
	- de présenter un certificat d'aptitude médicale de moins de 3 mois
Modalités	Présence attestée à l'ensemble des séquences programmées au
d'évaluation	recyclage.
	Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau
	Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences
	pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
Lieu / Albue de	Recyclage triennal Centre de formation IFPS
Lieu / Nbre de	Maximum 15
Participants	
Durée	14 heures (2 jours) hors examen et temps de déplacement sur site
Tarif	200 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). si SST
	·
Moyens	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du
Techniques et	SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat
Pédagogiques	de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de
	leur aptitude à enseigner le sujet
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Méthodes pédagogiques :
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

 $I.F.P.S FORMATION SAS - 345 \ avenue \ du \ Général \ de \ Gaulle - 92140 \ CLAMART \ France \ \underline{contact@ifps-formation.fr} + 33 \ 07 \ 61 \ 73 \ 20 \ 10 \ / + 33 \ 01 \ 46 \ 31 \ 46 \ 02$ $Agrément \ SSIAP \ 0034/2018, \ déclaration \ d'activité \ n°11788374578, \ RCS \ de \ Versailles \ N°838914224, \ SIRET \ 838914224000012$





Diplôme SSIAP 2 Module Complémentaire Chef d'équipe de Service Sécurité Incendie

Concerne les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5

du présent arrêté.	
Programme	-Manipulation des systèmes de sécurité incendie : Connaître les
Conformément à l'arrêté	tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible
du 2 mai 2005 modifié	d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
	-Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :
	Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du
	travail en matière de sécurité incendie
	-Chef du poste central de sécurité en situation de crise : Connaître
	les procédures et les consignes
	Gérer les intervenants
	Prendre les décisions adaptées
	Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action
	des sapeurs-pompiers
Objectif	Obtenir le diplôme SSIAP 2 par équivalence.
	Maitriser les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue
	du poste de Chef d'équipe SSIAP 2
Pré- requis	- Être détenteur d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de
110 1040.5	moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité)
	- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant
	pas une fonction dans un service de sécurité incendie
Modalités	Présence attestée à l'ensemble des séquences programmées au
d'évaluation	recyclage.
d evaluation	Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le
	centre de formation pourra proposer une remise à niveau
	Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences
	pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
	Recyclage triennal
Lieu / Nbre de	Centre de formation IFPS
Participants	15 participants maximum
Durée	28 heures (4 jours) hors temps de déplacement sur site
Tarif	500 Euros Individuel (Consulter l'IFPS)
Moyens	Moyens pédagogiques :
Techniques et	Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du
Pédagogiques	SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat
i euagogiques	de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de
	leur aptitude à enseigner le sujet
	<u>Méthodes pédagogiques</u> :
	Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives,
	brainstorming, études de cas, mises en situation, travaux pratiques,
	QCM,)





Diplôme SSIAP 3 Initial— Chef de Service de Service Sécurité Incendie

Chei de s	service de Service Securite incendie
Programme	I. LE FEU ET SES CONSEQUENCES II. LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS III. LA REGLEMENTATION INCENDIE IV. GESTION DES RISQUES V. CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT VI. CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE VII. LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE VIII. LE BUDGET DU SERVICE SECURITE
Objectif	 → Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef de service de sécurité incendie → Manager un service de sécurité incendie
Pré- requis	- Disposer d'un diplôme de niveau 4 (bac) minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience; - Être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes:- AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité. Les personnes justifiant d'un diplôme inscrit sur la liste de l'annexe XIII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, peuvent se présenter à l'examen en vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3 sans avoir au préalable suivi la formation décrite à l'annexe IV. Elles doivent être présentées à l'examen par un organisme de formation agréé. Cet organisme leur propose un module de formation facultatif adapté à leur niveau de compétence.
Modalités d'évaluation	Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme Epreuve écrite 2 : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie Epreuve orale : Jury Recyclage triennal
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS Maximum 10 personnes
Durée	216 heures hors examen et temps de déplacement
Tarif	3250 Euros Individuel (Consulter l'IFPS, devis adapté au profil du candidat et de la réglementation en cours). Eligible au CPF
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)

 $I.F.P.S\ FORMATION\ SAS\ -\ 345\ avenue\ du\ Général\ de\ Gaulle\ -\ 92140\ CLAMART\ France\ \underline{contact@ifps-formation.fr}\ +33\ 07\ 61\ 73\ 20\ 10\ /\ +33\ 01\ 46\ 31\ 46\ 02\ Agrément\ SSIAP\ 0034/2018,\ déclaration\ d'activité\ n°11788374578,\ RCS\ de\ Versailles\ N°838914224,\ SIRET\ 838914224000012$







REMISE A NIVEAU SSIAP 3 Chef de Service de Service Sécurité Incendie

Crici ac.	service de service securite incendie
Programme	Séquence 1 : Documents administratifs
	Séquence 2 : Commissions de sécurité
	Séquence 3 : Réglementation
	Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal
	Séquence 5 : Fonction maintenance
	Séquence 6 : Etude de cas
	Séquence 7 : Accessibilité des personnes handicapées
	Séquence 8 : Analyse des risques
	Séquence 9 : Moyens de secours
	Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie
Objectif	→ Permettre à un titulaire d'une qualification ERP/IGH3, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP3 ou d'obtenir la capacité de travailler à nouveau comme Chef du service de sécurité incendie.
Pré- requis	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Qualification de secourisme en cours de validité. Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.
Modalités d'évaluation	La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau. Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS Maximum 15 personnes
Durée	35 heures hors examen et temps de déplacement
Tarif	600 Euros Individuel . Consulter l'IFPS.
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)

 $I.F.P.S FORMATION SAS - 345 \ avenue \ du \ Général \ de \ Gaulle - 92140 \ CLAMART \ France \ \underline{contact@ifps-formation.fr} + 33 \ 07 \ 61 \ 73 \ 20 \ 10 \ / + 33 \ 01 \ 46 \ 31 \ 46 \ 02 \ Agrément \ SSIAP \ 0034/2018, déclaration d'activité n°11788374578, RCS de Versailles N°838914224, SIRET 838914224000012$







RECYCLAGE SSIAP 3 Chef de Service de Service Sécurité Incendie

Programme	Séquence 1 : Réglementation
	Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal
	Séquence 3 : Fonction maintenance
	Séquence 4 : Etude de cas
	'
	Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées
	Séquence 6 : Analyse des risques
	Séquence 7 : Moyens de secours
Objectif	→ Être capable de maintenir et de mettre à jour ses connaissances théoriques et pratiques lui permettant de manager et de gérer un service de sécurité incendie.
Pré- requis	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P 3, d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Qualification de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité) en cours de validité
Modalités d'évaluation	La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau. Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS Maximum 15 personnes
Durée	21 heures hors examen et temps de déplacement
Tarif	400 Euros Individuel . Consulter l'IFPS
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec expérience professionnelle dans le secteur. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)



I.F.P.S FORMATION SAS - 345 avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART France contact@ifps-formation.fr +33 07 61 73 20 10 / +33 01 46 31 46 02







Module COMPLEMENTAIRE SSIAP 3 DUT Chef de Service de Service Sécurité Incendie

CAS 1 / titulaires du DUT " hygiène et sécurité environnement : option protection des populationssécurité civile "

	1re Partie :
Programme	
	Le feu et ses conséquences
	(Séquence 3)
	7e Partie :
	Le management de l'équipe de sécurité
	(Séquence 1 et 4)
	8e Partie :
	Le budget du service de sécurité
	(Séquences 1,2 et 3)
Objectif	→ Acquérir les connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent.
Pré- requis	-Avoir le SSIAP3 ou équivalent ou ERP3 ou IGH3 ayant dépassé sa date de validité triennale.
	- Être titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de
	moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de
	validité).
	- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel
	n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie
	il exerçant pas une fonction dans un service de securite incendie
Modalités	Le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.
d'évaluation	
u Evaluation	
Lieu / Nbre de	Centre de formation IFPS
Participants	Maximum 15 personnes
Durée	24 heures hors temps de déplacement
Tarif	600 Euros Individuel . Consulter l'IFPS.
Moyens	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses,
Techniques et	Formateurs titulaires d'un diplôme RNCP de niveau bac +2 MSSI avec
-	expérience professionnelle dans le secteur.
Pédagogiques	Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence
	(méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en
	situation, ateliers, visites applicatives de sites)
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·







Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Initial

Certificat de	: Jauveteur Jecouriste un Travair (331) Irritia
Programme	Domaine de Compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une
	situation d'accident
	 Identifier le rôle du SST dans l'entreprise
	2. Protéger
	3. Examiner
	4. Faire alerter ou alerter
	5. Secourir
	Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application
	ses compétences de SST au service de la prévention des risques
	professionnels de son entreprise
	6. Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de
	l'entreprise
	7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection
	au profit d'action de prévention
	8. Informer les personnes désignées dans le plan de prévention
	de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
Oh: wif	Obtenir la certification professionnelle requise pour intervenir
Objectif	efficacement face à une situation d'accident et en matière de
	prévention afin de mettre en application ses compétences au profit
	de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise en lien avec
	l'organisation interne et ses procédures.
_	·
Pré-requis	Pas de prérequis.
Modalités	Certificat délivré après validation des 8 compétences du référentiel
d'évaluation	INRS lors des épreuves certificatives.
a cvaluation	
	Validité 2 ans, recyclage tous les 24 mois lors d'une formation appelée
	(MAC) maintien actualisation des compétences.
Lieu / Nbre de	Centre de formation
Participants	Minimum 4 / Maximum 10
•	12 Heures
Durée	12 ficures
Tarif	200 Euros Individuel
lain	Consulter l'IFPS devis adapté au profil du candidat et de la
	réglementation en cours.
	Formation éligible au CPF
Moyens	Moyens pédagogiques :
1	Salles de cours adaptées, vidéoprojecteurs, vidéos INRS, plan
Techniques et	d'intervention du SST, mannequins adultes, enfant et nourrisson,
Pédagogiques	défibrillateur pédagogique, matériel de maquillage/simulation SST, divers
	matériels pour mise en situation. Formateur certifié INRS
	<u>Méthodes pédagogiques</u> :
	Etudes de cas, mise en situations, évaluations formatives formation pour
	les trois quarts pratique.

 $I.F.P.S \ FORMATION \ SAS - 345 \ avenue \ du \ Général \ de \ Gaulle - 92140 \ CLAMART \ France \ \underline{contact@ifps-formation.fr} + 33 \ 07 \ 61 \ 73 \ 20 \ 10 \ + 33 \ 01 \ 46 \ 31 \ 46 \ 02 \ Agrément \ SSIAP \ 0034/2018, \\ \underline{declaration \ d'activité \ n°11788374578}, \ RCS \ \underline{de} \ Versailles \ N°838914224, \\ SIRET \ 838914224000012$





MAC SST

Maintien et mise à jour des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

	Banaina de Canattanasa 1 a Îtan asandia dinternania fasa à una	
Programme	Domaine de Compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une	
	situation d'accident	
	Identifier le rôle du SST dans l'entreprise Pretéger	
	2. Protéger3. Examiner	
	4. Faire alerter ou alerter	
	5. Secourir	
	Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application	
	ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise	
	6. Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de	
	l'entreprise	
	·	
	7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'action de prévention	
	8. Informer les personnes désignées dans le plan de prévention	
	de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	
Objectif	Maintenir et Actualiser ses Compétences afin de permettre aux	
Objectii	titulaires de SST de conserver et de mettre à jour leurs compétences,	
	telles que définies dans le référentiel de formation, à un niveau	
	· ·	
Pré-requis	Être titulaire du SST.	
-	Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la	
	formation initiale.	
Modalités	Nouveau Certificat délivré après validation des compétences du	
d'évaluation	référentiel INRS lors des 2 épreuves certificatives.	
	1/Epreuve 1 à partir d'une situation d'accident du travail simulée,	
	tirée au sort et préparée par le formateur. la mise en situation de	
	travail, 2 / A partir de l'épreuve 1le formateur évaluera le stagiaire au	
	travers d'un questionnement simple portant sur ses compétences en	
	matière de prévention.	
	Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24	
	mois Control of Control	
Lieu / Nbre de	Centre de formation	
Participants	Minimum 4 / Maximum 10	
Durée	1 jour (7 h)	
Tarif	100 Euros Individuel Consulter l'IFPS.	
Moyens	Moyens pédagogiques :	
Techniques et	Salles de cours adaptées, vidéoprojecteurs, vidéos INRS, plan	
	d'intervention du SST, mannequins adultes, enfant et nourrisson,	
Pédagogiques	défibrillateur pédagogique, matériel de maquillage/simulation SST,	
	divers matériels pour mise en situation. Formateur certifié INRS	
	Méthodes pédagogiques :	
	Etudes de cas, mise en situations, évaluations formatives, formation	
	pour les trois quarts pratique.	







Programme Habilitation ELECTRIQUE BS

Personnes réalisant des opérations électriques simples

Personnes réalisant des opérations électriques simples	
Programme	- <u>Théorie</u> : la réglementation sur la sécurité
	électrique applicable aux opérations et manœuvres
	d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et
	norme NF C18-510) - les dangers de l'électricité, les
	zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation,
	les documents applicables, les moyens de protection
	- l'évaluation et la prévention des risques électriques
	pour des opérations simples et des manœuvres
	d'ordre électrique - la conduite à tenir en cas
	d'incident ou d'accident d'origine électrique - les prescriptions de sécurité électrique pour non
	électriciens dans le cadre d'opérations simples et de
	manœuvres du domaine basse tension (BT)
	- Réalisation de travaux pratiques : utilisation des
	équipements de protection - simulation de chantier.
Objectif	Connaître les dangers de l'électricité et analyser le
	risque électrique.
	Exécuter en sécurité des interventions élémentaires
	de remplacement dans un environnement
	présentant des risques électriques et de connaître la
	conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
	d'origine électrique.
	L'habilitation électrique est une exigence réglementaire
	pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle
	nécessite une formation préalable. C'est la
	reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une
	personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.
Pré- requis	Être apte à son travail
Evaluation	Attestation de formation
	Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un
	« Avis après formation »
	Périodicité :La NFC 18-510 préconise un
	recyclage tous les 3 ans
Lieu / Nbre de Participants	En centre de formation
	Maximum 12
Durée	2 jours (14 heures)
Tarif	250 Euros Individuel Consulter l'IFPS
Moyens Techniques &	Moyens pédagogiques : Salles de formation
Pédagogiques	équipées et spacieuses, Formateurs en prévention
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les conditions d'un chantier électrique réel.
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les conditions d'un chantier électrique réel. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de
Pédagogiques	des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les conditions d'un chantier électrique réel.



I.F.P.S FORMATION SAS - 345 avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART France contact@ifps-formation.fr +33 07 61 73 20 10 +33



Programme Habilitation Electrique HOBO HOV

Programme	-Apport Théorique :Notions élémentaires d'électricité -Nouveaux décrets - 2010- 1016/1017/1018/1118Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques -Contrôle des connaissances Théorique NFC18-510 -Expérimenter et mise en situation
Objectif	Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux à risque électrique ou emplacements réservés aux électriciens et/ou à proximité de pièces nues sous tension.
Pré- requis	Aucun sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.
Evaluation	Evaluation finale: questionnaire Feuille d'émargement pour s'assurer de la présence effective de chaque participant. • Attestation de fin de formation Une attestation de formation en Habilitation Electrique (B0 - H0 - B0V) d'une validité de 36 mois remise au candidat si participation active à l'ensemble du programme. C'est l'employeur qui délivrera l'habilitation électrique sur présentation de l'attestation de formation HOBO.
Lieu / Nbre de Participants	En centre de formation Maximum 10
Durée	2 jours (14 heures)
Tarif	150 Euros Individuel Consulter l'IFPS
Moyens Techniques & Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires des habilitations électriques H1 B1 BS BR, spécialisés dans la prévention des risques Moyens techniques : Vidéoprojecteur + PC + film INRS et logiciel Diaxens multimédia. Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage. Livret cours stagiaire formation habilitation électrique H0B0 Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation

 $I.F.P.S. FORMATION SAS - 345 \ avenue \ du \ Général \ de \ Gaulle - 92140 \ CLAMART \ France \ \underline{contact@ifps-formation.fr} + 33 \ 07 \ 61 \ 73 \ 20 \ 10 \ + 33 \ 01 \ 46 \ 31 \ 46 \ 02 \ Agrément \ SSIAP \ 0034/2018, déclaration d'activité n°11788374578, RCS de Versailles N°838914224, SIRET 838914224000012$





ESI-Equipier de Seconde Intervention

	7
Programme	- Rappels des fondamentaux de la théorie du feu :
	Signalisation incendie et signalisation des risques
	Présentation et maintenance des installations techniques de sécurité
	Besoins en eau
	Moyens d'extinction, appareils de lutte contre l'incendie
	Procédés d'extinction
	Organisation des secours dans l'établissement
	Plans particuliers (le cas échéant : POI, PPI)
	Principes d'évacuation dans l'établissement
	Vidéo
	Enseignements pratiques
	- Application des consignes de sécurité de l'établissement au travers d'un
	scénario d'intervention
	- Mise en œuvre des moyens d'extinction
Objectif	A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de : prévenir les risques
	d'incendie par la mise en œuvre de moyens adéquats, et l'information des
	autres salariés.
	En cas de sinistre, il doit être capable de procéder à la mise en sécurité des
	tiers et à l'extinction du feu dans la limite de ses prérogatives.
Pré- requis	-Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de
	sécurité incendie d'un établissement à risques particuliers (ex. : ICPE), pour
	intervenir avec les extincteurs, les robinets d'incendie armés (RIA), et veiller
	au bon fonctionnement des installations de sécurité en cas de sinistre
	(système de sécurité incendie, sprinklers, etc.)
Modalités	Le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.
d'évaluation	Questionnaire (qcm) d'évaluation des connaissances
	Evaluation de fin de stage.
	Une attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire. Exercice
	pratique d'évacuation tous les 6 mois selon le code du travail R4227-39
Lieu / Nbre de	Centre de formation IFPS
Participants	4 stagiaires Minimum 12 Maximum
Durée	7 heures
Tarif	150 Euros Individuel . Consulter l'IFPS.
Moyens	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses,
Techniques et	Support de cours Equipier de seconde intervention -Formateurs titulaires
Pédagogiques	du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de
	compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur
	aptitude à enseigner le sujet.
	Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence
	(méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation,
	ateliers, visites applicatives de sites)







CSE – CSS CT Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Programme	Théorie: - Présentation de la formation SSCT et des représentants du personnel au CSE Le fonctionnement du CSE pour sa mission en SSCT Règles de mise en place d'un CSE Moyens accordés aux membres du CSE Dispositions particulières pour les entreprises de moins de 50 salariés Dispositions particulières pour les entreprises de 50 salariés et plus Subventions de fonctionnement Les responsabilités pénales relatives à la santé et la sécurité au travail Les acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise La santé, la sécurité et les conditions de travail dans le code du travail Les documents à disposition ou auxquels le CSE contribue Les facteurs de risques professionnels Les missions du CSE en matière de SSCT Enseignements pratiques: Revue et exploitation de la documentation SSCT de l'entreprise (si fournie) Analyses d'accidents de travail par la méthode de l'arbres des causes Identification des risques sur poste de travail et définition des mesures de prévention Elaboration d'un ordre du jour de réunion, Construction des grandes lignes d'un projet à présenter en public
Objectif	Obtenir la certification professionnelle requise pour intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention afin de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise en lien avec l'organisation interne et ses procédures.
Pré - Requis	Être apte
Modalités d'évaluation	Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition. Périodicité: Tous les 4 ans de mandat (sauf si accord collectif contraire)
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation Minimum 4 / Maximum 10
Durée	21 heures (3 jours) pour les entreprises de moins de 11 à 49 salariés 21 heures minimum (3 jours) pour les entreprises de plus de 50 à 299 salariés 35 heures minimum (5 jours) pour les entreprises de 300 salariés et + Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 20% du temps de formation
Tarif	850 Euros Individuel si 21 h, 1200 Euros si 35 h Consulter l'IFPS devis adapté à la réglementation en cours.
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques: Salles de cours adaptées, supports de cours, formateurs en prévention des risques professionnels avec bonne maitrise du code travail Méthodes pédagogiques: Etudes de cas, mise en situations, évaluations formatives, mise en application pratique sur site possible en accord avec l'employeur





E.P.I Equipier de Première Intervention

Programme	1/Partie théorique — Le feu et ses conséquences - La réglementation française : code du travail et règles APSAD La naissance d'un feu : le triangle du feu, les classes de feux (solides, liquides et gazeux) - Les modes de propagation (le danger des fumées) - Les modes d'extinction : les différents types d'extincteurs et leur emplacement, les agents extincteurs et leurs procédés d'extinction, leur mode opératoire, les robinets d'incendie armés (description et fonctionnement) - Le rôle du personnel (le guide et le serre-file) - Le registre de sécurité et les consignes spécifiques à l'établissement - Le système de sécurité incendie (SSI) et les déclencheurs manuels (DM) \(\) Le message d'alerte - Le plan d'évacuation et le point de rassemblement - La prévention incendie : permis de feu, locaux dangereux, situations à risques, facteurs aggravants, portes coupe-feu, éclairage d'évacuation, issues de secours 2 - Exercices pratiques (manipulation d'extincteurs sur feux réels) : reconnaissance et choix du type d'extincteur adapté au type de feu, respect du mode opératoire (distances d'attaques et retrait), extinction du feu
Objectif	 A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de : prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, en appliquant les consignes générales de sécurité définies par l'entreprise.
Pré- requis	 Savoir lire, écrire et comprendre le français Toute personne susceptible d'intervenir sur un début incendie désigné par le chef d'établissement, conformément au code du travail et aux règles de l'APSAD
Modalités d'évaluation	Le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. Questionnaire (qcm) d'évaluation des connaissances Evaluation de fin de stage Une attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire. Exercice pratique d'évacuation tous les 6 mois selon le code du travail R4227-39
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS 4 stagiaires Minimum 12 Maximum
Durée	7 heures
Tarif	150 Euros Individuel . Consulter l'IFPS.
Moyens Techniques et Pédagogiques	Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites)





Sécurité Privée Sureté Hygiène Santé au Travail Habilitations Electriques Conseil Audit Autres formations

Dans un contexte professionnel toujours en mutation, nous travaillons en pleine confiance avec nos partenaires et collaborateurs qui sont tous des professionnels confirmés. Nous accompagnons les entreprises et nos clients au plus près de leurs exigences professionnelles, activités et du contexte actuel. Nous proposons des parcours diplômants et des formations qui s'inscrivent dans le plan de développement des compétences, des formations obligatoires ou d'un projet de



transition professionnelle.











345 347 Avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART Tél.: 01 46 31 46 02 www.ifps-formation.fr